



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
GENERALE-BEAULIEU IMMOBILIERE SA, Genève
2. Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 29'000'000.00
3. Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 9'000'000.00
4. Décision de réduction par: Assemblée générale
5. Date de la décision: 21.12.2012
6. Echéance de préavis des créances: **04.03.2013**
7. Adresse pour la déclaration des créances:
GENERALE-BEAULIEU IMMOBILIERE SA, Chemin de Beau-
Soleil 20, 1206 Genève
8. Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs créances
pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9. Remarques: La réduction passe par le remboursement aux ac-
tionnaires et la destruction de 200'000 actions, Nos 90'001 à
290'000, d'une valeur nominale de CHF 100.– chacune. Selon
le rapport prévu à l'article 732 CO, établi par BDO SA, expert-
réviseur, succursale à Genève, en date du 21 décembre 2012, il
résulte que les créances sont entièrement couvertes par le capi-
tal-action réduit.

Etude Gampert & Demierre, notaires
1204 Genève

06996066



Montag - Lundi - Lunedì, 31.12.2012, No 253, Jahrgang - année - anno: 130

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Herabsetzung des Aktien- oder Partizipationskapitals und Aufforderung an die Gläubiger gemäss Art.733OR(Aktiengesellschaft) - Réduction du capital-actions ou du capital de participation et appel aux créanciers selon art. 733 CO (société anonyme) - Riduzione del capitale azionario o del capitale di partecipazione e diffida ai creditori secondo l'art. 733 CO (società anonima)